Département du Doubs Direction des Routes, des Infrastructures et des Transports Service Territorial d'Aménagement de PONTARLIER

Commune DE VERCEL VILLEDIEU LE CAMP

Arrêté n° PON / 25 / 589

ARRETE DE POLICE PORTANT REGLEMENTATION DE LA CIRCULATION

Route Départementale 132, située en agglomération, Commune de VERCEL,

LA PRESIDENTE DU DEPARTEMENT DU DOUBS,

- **VU** le code de la route, notamment les articles R110-1, R110-2, R411-5, R411-8, R411-25 à R411-28, R411-21-1,
- **VU** le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L1111-1 à L1111-7, L3221-4,
- VU le code de la voirie routière, notamment les articles L131-3, L131-7,
- VU l'arrêté du 24 novembre 1967 modifié, relatif à la signalisation des routes et autoroutes,
- VU l'instruction interministérielle sur la signalisation routière (livre I huitième partie signalisation temporaire) approuvée par les arrêtés interministériels des 05 et 06 novembre 1992,
- **VU** l'arrêté de la Présidente du Conseil départemental n° 52165 du 01/07/2021 portant délégation de signature,
- VU la demande de TP CHOPARD LALLIER en date du 29//09/2025,
- VU l'avis favorable des services d'incendie et de secours en date du 29/09/2025,
- VU l'avis réputé favorable de la gendarmerie de VALDAHON,
- VU l'avis réputé favorable du service des Transports,
- VU l'avis réputé favorable de monsieur le maire de la commune de AVOUDREY,

CONSIDERANT que pour permettre les travaux d'établissement de réseaux d'électricité et Télécom en toute sécurité, il y a lieu d'interdire la circulation

ARR RD132_VERCEL_VILLEDIEU_LE_CAMP_TP_CHOPARD_LALLIER.docx

Publié le : 13/10/2025 09:25 (Europe/Berlin

ARRÊTENT

ARTICLE 1

La circulation sera interdite à tous les véhicules, dans les deux sens de circulation, sur la RD 132, du PR 27+200 au PR 27+650, sur le territoire de la commune de VERCEL, 19 jours pendant la période du 13/10/2025 au 31/10/2025.

ARTICLE 2

La déviation sera assurée pour tous les véhicules par l'itinéraire suivant et selon le plan joint :

RD 19 : du carrefour de la RD 132 au carrefour de la RD 31

RD 31 : du carrefour de la RD 19 au carrefour de la RD 132

ARTICLE 3

Cette interdiction ne s'applique pas aux riverains

ARTICLE 4

La signalisation règlementaire sera conforme aux prescriptions de l'instruction interministérielle sur la signalisation temporaire approuvée les 05 et 06 novembre 1992. Elle sera mise en place par les services d'exploitation du Département du Doubs.

ARTICLE 5

Toute contravention au présent arrêté sera constatée par procès-verbaux des personnels de Police et de Gendarmerie ainsi que par des agents assermentés de l'Administration et des Collectivités locales et poursuivies conformément aux lois et règlements en vigueur.

ARTICLE 6

Cette interdiction s'applique aux véhicules de secours.

ARTICLE 7

Le présent arrêté sera affiché en mairie et aux extrémités des routes barrées.

ARTICLE 8

- Madame la Cheffe du Service Territorial d'Aménagement de PONTARLIER 5, rue Claude Chappe 25300 PONTARLIER,
- Monsieur le Directeur des Routes, des Infrastructures et des Transports Service Central d'Ingénierie Routière 7, avenue de la Gare d'Eau 25031 BESANCON,
- Monsieur le maire de la commune de VERCEL contact@mairie-vercel.fr
- Monsieur le Commandant du Groupement de Gendarmerie du Doubs 24, rue des Justices 25000 BESANCON,
- Monsieur le Commandant de la brigade de gendarmerie de VALDAHON 26, grande rue 25800 VALDAHON.
- TP CHOPARD LALLIER 2 La Racine 25390 FOURNETS-LUISANAS contact@tp-chopardlallier.fr

ARR RD132 VERCEL VILLEDIEU_LE_CAMP_TP_CHOPARD_LALLIER.docx



Publié le : 13/10/2025 09:25 (Europe/Berlin)

Sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté, dont copie sera transmise à :

- Monsieur le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours 10, chemin de la Clairière 25000 BESANCON,
- Monsieur le maire de la commune d'Avoudrey, mairie.avoudrey@wanadoo.fr
- SMUR 2, faubourg Saint-Étienne CS 10329 25304 PONTARLIER,
- Madame la Présidente de la Région Bourgogne Franche Comté Service Mobilité BFC Unité Territoriale du Doubs 4, square Castan 25000 BESANCON,
- ETAT MAJOR bureau logistique section mouvement transport 1, boulevard Clemenceau BP 30001 57044 METZ CEDEX 1,
- Monsieur le Directeur Départemental des Territoires de Saône et Loire Service CSR/SRTIC Transports exceptionnels 37, boulevard Henri Dunant CS 71040 MACON CEDEX.

A VERCEL, le 7 1 10 125

À PONTARLIER,

Le Maire

Pour la Présidente du Département, La cheffe du service territorial d'aménagement,



CESOS X

Notifié le 08/10/2025

Par: MS https://www.intramuros.org/vercel-villedieu-le-camp/documents_administratifs/41845

PLAN GENERAL DE LA DEVIATION											
PLAN:	GENERAL		RD N° 132						commune:		VERCEL
route barrée		du PR:	27+200	au PR:	27+650						

